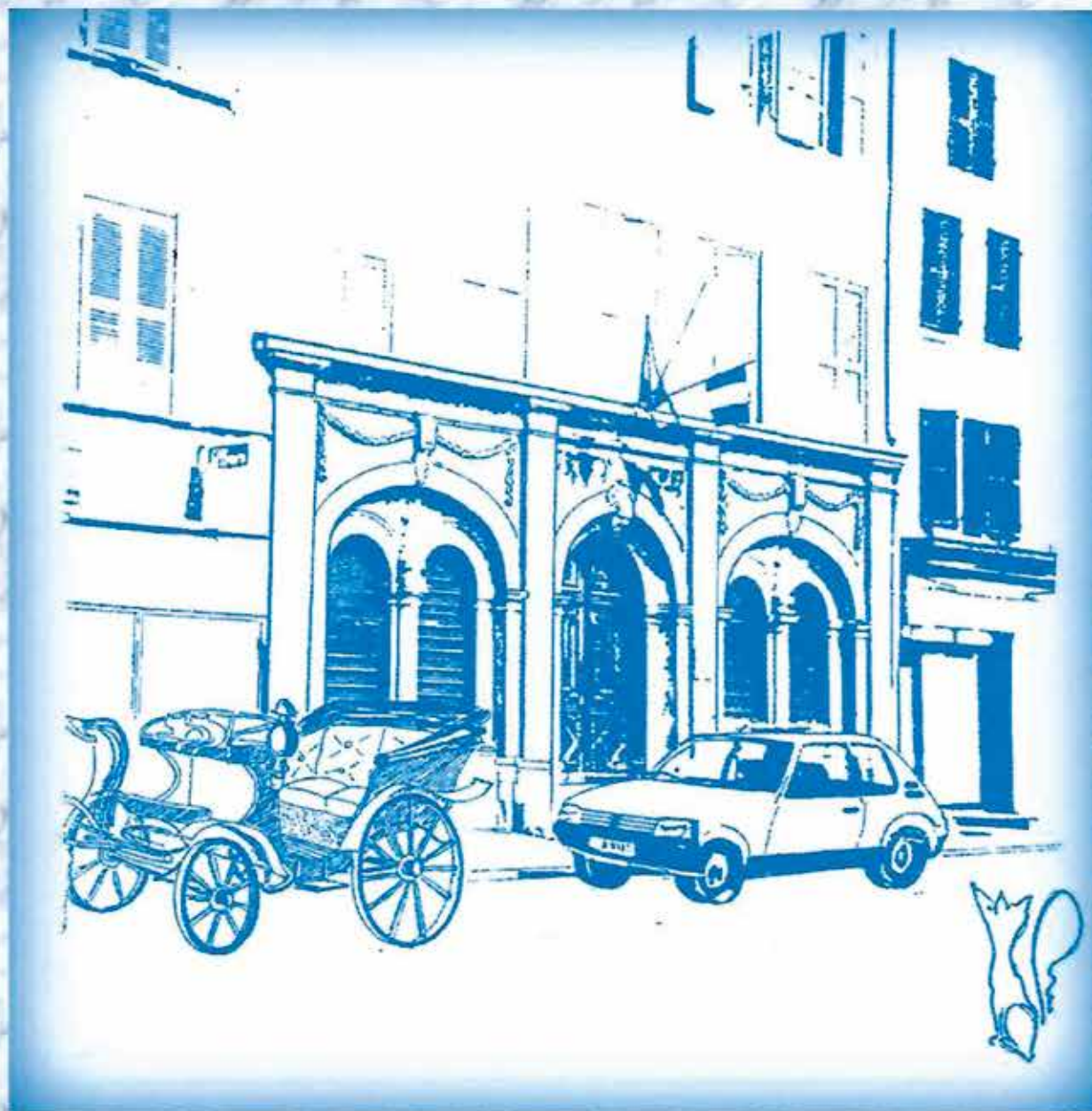


LA GAZETTE

**Des Anciens Elèves du Collège et du Lycée
Xavier Bichat de Nantua**

130^{ème} année



Mai 2024

N°44

SOMMAIRE

Pages	Libellé
2	Sommaire
3	Le mot du président
4	Commémoration de la rafle
8	La sortie culturelle
12	Commémoration des 130 ans de l'amicale- Compte rendu AG 2023
22	Je me souviens par les anciens élèves
25	Les centrales électriques de B.Lagnier
29	Les cinquièmes défendent les Droits de l'Homme de V.Vialle
32	Journée des anciens élèves au collège par V.Vialle
35	La gazette de Xavier par les lycéens (extraits)
38	Repas de la St Charlemagne
40	Ils nous ont quittés
43	Compte rendu du CA 2023
46	Ils ne les ont pas oubliés
47	Le conseil d'administration 2023/2024

Le Mot du Président



Tout d'abord je voudrais saluer tous les amicalistes, j'espère que vous avez passé une belle année 2023

Durant l'année 2023 nous avons fêté les 130 ans de l'Amicale lors de l'assemblée générale du mois de juin. Ce fut une très belle fête mais je voudrais souligner un petit bémol, nous n'avons pas eu de nouvelles inscriptions malgré les portes ouvertes, ce qui est un peu frustrant. J'espérais avoir quelques nouveaux pour rajeunir notre Amicale. Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette fête et je voudrais aussi profiter pour saluer la présence de Mr. Thomasset, Maire de Nantua.

Puis nous avons célébré les 80 ans de la rafla, nous avons rendu hommage à l'Abbé GAY à l'église puis ce fut le Collège et nous avons rendu hommage au Docteur Mercier et enfin devant la gare. Puis nous avons déjeuné au Lycée et nous sommes allés à la salle Malraux pour voir le ballet des collégiens et aussi pour écouter le Général Christian Baptiste.

Nous avons aussi fêté la Saint Charlemagne à Brion. nous étions 18, le repas fut excellent et l'ambiance aussi.

Si vous voulez en savoir plus sur ces événements référez vous à la Gazette, notre ami et secrétaire Daniel vous en donnera tous les détails

J'ai participé à 2 réunions du CA du Collège en présence de la nouvelle Principale Madame Gastellu Bénédicte. J'ai aussi participé à la remise des diplômes au Collège le 13 novembre

D'autre part nous avons quelques informations sur ce qui va se passer au Lycée: le 9 mars portes ouvertes au lycée, théâtre du lycée le 15 mars à la salle André Malraux. Le 23 mai aura lieu les séances postbac. Je serais présent ainsi que notre ami Denis Touillon pour distribuer les informations

Ensuite, nous aurons la journée des Anciens au collège le vendredi 29 mars et nous pourrons suivre les cours de 10h à 12h et de 14h à 17h; Il y aura un repas prévu à la cantine si vous le désirez

D'autre part mon épouse Gidèle est décédée début septembre d'un cancer du pancréas, pour moi c'est un pas difficile franchir et je vous prie de m'excuser si je ne suis pas toujours ouvert

Je vous souhaite à tous une belle année 2024.

COMMEMORATION DE LA GRANDE RAFLE DU 14 DÉCEMBRE 1943 80 ANS DÉJÀ !

La commémoration a eu lieu le jeudi 14 décembre 2023 en présence de nombreuses personnalités de l'État, du département, de la commune, des associations, de l'armée, des établissements scolaires et des représentants des élèves et anciens élèves.

Les cérémonies, organisées et orchestrées efficacement par **R. Donzel**, ont débuté sur le **parvis de l'abbatiale**, à 9h30, par l'hommage du curé de la paroisse et des écoliers du primaire à l'abbé Gay, vicaire de Nantua et aumônier du collège arrêté au collège et déporté. Il eut un comportement et une fin héroïques dans les camps de la mort où, refusant toute possibilité d'évasion, il voulut accompagner les derniers de ses paroissiens.

Les participants se sont retrouvés ensuite au **collège** devant la plaque commémorant ce triste épisode de l'histoire du collège que notre président a rappelé dans son discours en égrenant le nom des malheureux raflés; 21 élèves ou membres du corps enseignant emmenés pour être déportés en Allemagne dont 11 évadés du train, 6 décédés dans les camps et 4 rescapés. Auparavant, notre ami **Michel Fournier**, un des rares élèves encore en vie, a témoigné avec émotion de ce qu'il a vécu en ce jour funeste. Ce fut un moment fort et poignant. L'intégrité de son intervention est donnée ci-dessous

« La Rafle vécue par un élève de 13 ans

Depuis 80 années le jeune potache a bien changé, mais il ne pourra jamais oublier l'horreur de ce jour funeste du 14 décembre 1943.

Ce matin-là il faisait froid dans la cour du collège où nous attendions l'entrée en classe de huit heures. L'aube était brumeuse, morne et triste. Tout au fond de la cour, près du grand préau, un groupe de camarades, perplexes, observait la colline d'Apremont : à mi-hauteur, au-dessus des dernières maisons, des soldats étaient en faction autour d'engins mitrailleurs pointés vers la ville. Les commentaires allaient bon train, dubitatifs mais inconscients du danger : Sans doute s'agissait-il de grandes manœuvres ? Pourtant Robert Chatenoud, mon camarade et ami d'enfance de Bellegarde, très excité, semblait pris de panique : - "Ne restez pas là ; dispersez-vous ; ils vont nous tirer dessus ! Était-il à ce moment-là agité d'un sombre pressentiment ? Nul ne le saura jamais, son voyage vers les camps de la mort fut, hélas, sans retour...

La sonnerie de huit heures, annonçant l'entrée en cours, permit à une matinée ordinaire de reprendre ses droits. Entre neuf et dix heures je me trouvais en classe d'allemand lorsque notre brave concierge fit brusquement irruption et vint dire quelques mots à l'oreille de notre professeur Monsieur Bérard. Aussitôt ils partirent tous deux en courant, sans plus d'explication ! Que se passait-il donc ? Nous nous posions la question en sortant pour la récréation de dix heures.

C'est alors que se déclencha le cataclysme : du porche voûté venant de la cour des grands, des soldats en armes jaillirent au pas de course, vociférant des ordres inaudibles et intimant par geste à chacun de s'aligner, mains en l'air, devant la façade des salles de classe. Malheur à ceux qui n'étaient pas assez rapides ou bien qui s'avançaient nonchalamment les mains dans les poches : les gifles et les coups de crosse pleuvaient.

Arriva alors un soldat, affublé d'une bande de cartouches autour du cou et portant une brassée de pièces métalliques. Parvenu au centre de la cour il se mit posément à monter sur son trépied une mitrailleuse pointée vers nous ! Tragiquement mon sang ne fit qu'un tour : Nous allions tous être fusillés...

Pendant ce temps un officier SS, tout de noir vêtu, accompagné de quelques soldats, procédait à l'inspection de notre alignement. Les plus grands élèves étaient sélectionnés, sortis du rang, puis en colonne par deux, conduits vers la cour des grands.

Alors soudainement la mitrailleuse fut démontée aussi rapidement qu'elle avait été installée. Ouf !... Quel soulagement !...

L'opération ainsi achevée, du moins telle que nous le pensions, on nous fit monter dans la grande salle d'étude. Mais l'affaire n'était, hélas, pas terminée pour moi...

Après quelques instants d'attente, brusquement, un officier SS, bizarrement accompagné de notre camarade externe Guy Biermier, fit irruption en vociférant un nom parfaitement incompréhensible : Vornirr !..Vornirr !... Comme personne ne réagissait Biermier me pointa du doigt : -"Fournier c'est toi qu'ils recherchent, suis-les". Aussitôt, encadré par deux soldats on m'a conduit au dortoir en escaladant les escaliers quatre à quatre.

Mon lit était entouré de Marc Beretta, surveillant du dortoir, de Monsieur Boillin notre Principal, de quelques soldats et de l'officier SS. Celui-ci palabrait en brandissant un blouson d'une main et un chargeur de revolver de l'autre. (Ce blouson avec le chargeur avait été jeté et abandonné sur mon lit) -" Vous êtes un terroriste ! Vous serez fusillé ! Où avez- vous pris ces munitions ?"Devant mon mutisme il s'ensuivit un passage à tabac musclé et je m'écroulais K.O. au pied du lit. C'est alors que quelqu'un (sonné et hébété je n'avais pas su s'il s'agissait de notre Principal ou de Beretta) ce quelqu'un est intervenu pour suggérer que le blouson était bien trop grand pour moi et qu'il ne pouvait pas m'appartenir.L'officier SS, se rangeant à cet avis,m'a fait passer cette pièce à conviction et l'on s'aperçut en effet que les manches dépassaient mes bras d'une bonne dizaine de centimètres. Convaincu il me retira le blouson puis le présentant à Beretta : -"Ce blouson vous va très bien, c'est le vôtre ! Suivez-nous".

Aussitôt, sans plus s'occuper de moi, le petit groupe s'est éloigné et notre camarade Marc Beretta s'est trouvé entraîné, encadré par deux soldats, vers une destination inconnue. Pourtant le blouson n'était pas à lui et il n'avait pas dix-huit ans.

Quant à moi, paralysé par l'angoisse je suis resté figé au pied de mon lit pendant un temps dont j'ai perdu la notion.Ce n'est que dans l'après-midi que des camarades venus au dortoir m'ont appris qu'une rafle avait eu lieu dans toute la ville et que le collège fermait ses portes le soir même pour un temps indéterminé.

Quatre-vingts années plus tard, je partage ces douloureux souvenirs avec mon camarade Maurice Regard qui, ce jour-là, avait eu plus de chance que moi : en effet nous étions voisins de lit et dans la précipitation le fameux blouson aurait très bien pu tomber sur le sien. Avec mon cher Maurice nous sommes restés depuis inséparables.

Michel FOURNIER »

Puis, nous nous sommes rendus devant le **domicile de docteur Mercier** pour y retrouver sa famille en particulier nos amis Pierre et Élisabeth. Pierre a retracé avec émotion la vie de son père jusqu'à son arrestation sur dénonciation et son exécution par les nazis sur la route de Maillat. Il a précisé son rôle dans la résistance en tant de médecin du maquis et chef du réseau local et rappelé l'histoire de la résistance dans l'Ain. Le poignant chant des Partisans par les élèves et la musique des sapeurs pompiers de l'Ain a clos cet hommage.

Les cérémonies du matin se sont terminées à **la gare** par la lecture de témoignages d'époque par des descendants de déportés et les discours des autorités et de **Laurent Gerra** artiste, petit fils de résistant et parrain du musée de la résistance de Nantua. Tous ont rappelé le sacrifice de près de 150 catholards qui ont été déportés ce jour là et exhorté les jeunes générations à perpétuer le devoir de mémoire afin que, plus jamais, de telles tragédies ne se reproduisent. Un vibrant chant du départ a été interprété avec brio par notre ami **Constantin Vialle** accompagné par la musique des sapeurs pompiers.

Cette société de musique a, d'ailleurs exécuté, à chacune des étapes de la commémoration, « la sonnerie au morts » et La Marseillaise

A noter l'impressionnant défilé qui s'est formé , sapeurs pompiers, régiment d'Afrique de la Valbonne et porte-drapeaux en tête, pour rejoindre dans les rues de la ville les lieux du souvenir.

Après un excellent repas servi au réfectoire du lycée, certains d'entre nous se sont retrouvés, l'après-midi à l'**espace André Malraux** où les élèves de **3ème du collège** sous la direction de **V.Vialle** ont offert un spectacle de ballet magnifique avec lecture de témoignages de déportés sur leurs conditions d'arrestation, de transport et de détention mais aussi leurs craintes et leurs espoirs. La journée s'est terminée par la conférence du général **Christian Baptiste** délégué national de l'Ordre de la Libération, Il a rappelé dans quel contexte et comment le général de Gaulle a créé la France Libre, organisé la résistance intérieure et instauré la Croix de la Libération et la médaille de la Résistance. Il a évoqué l'histoire héroïque de cinq jeunes résistants de neuf à dix sept ans qui sont allés au bout de leurs convictions républicaines au péril de leur vie. Il a demandé aux lycéens et collégiens présents de suivre leur exemple en refusant et dénonçant la propagande terroriste qui circule sur les réseaux sociaux et toute forme de harcèlement.





Photos de M.C.Morrier

SORTIE CULTURELLE DU PRINTEMPS 2023

Château de Fléchères et Chatillon sur Chalaronne

La sortie a eu lieu le samedi 6 mai 2023 et regroupait 11 participants, 3 personnes ayant dû renoncer pour cas de force majeure. Elle a débuté le matin par la visite du château de Fléchères, à Fareins dans l'Ain à 6 km au NE de Villefranche sur Saône.

Le château a été construit au début du 17^{ème} siècle sur le site d'une ancienne maison forte du 12^{ème} siècle par Jean de Sève, alors receveur des finances et prévôt des marchands à Lyon. Calviniste convaincu, Jean de Sève a intégré un temple protestant dans le corps du logis central, au 2^{ème} étage.

Parmi les propriétaires qui se sont succédés, on peut noter en 1972 un truand lyonnais suivi en 1982 un promoteur immobilier, lesquels ont laissé le château à l'abandon.

Heureusement le château a été classé en 1983 monument historique et il fut rénové de 1998 à 2003 par les nouveaux propriétaires, Marc Simonet et Albert Almendras, les travaux de rénovation se poursuivant toujours aujourd'hui.

Le logis principal est constitué d'un corps central doté d'une entrée de style baroque flanqué de deux ailes perpendiculaires.



A l'intérieur, un excellent guide nous a présenté près de 15 pièces réparties sur 2 niveaux reliés par un escalier monumental et fait découvrir ce qui est le joyau et l'originalité du château, les splendides fresques réalisées par le peintre italien Pietro Ricchi en 1632 présentes dans la plupart des pièces.

Ces fresques ont demandé un gros et minutieux travail de restauration car elles avaient été recouvertes au fil du temps par des boiseries (18^{ème} siècle) ou une couche de plâtre (20^{ème} siècle). Nous avons ainsi pu admirer, entre autres, des scènes de chasse dans le grand salon du rez de chaussée et à l'étage, une évocation de l'entrée solennelle du roi Henri le quatrième dans la chambre de la parade (cf image ci-dessous), des scènes de la vie d'Hercule dans une antichambre, les 4 vertus cardinales (justice, force, tempérance et prudence) dans la chambre des vertus (cf image ci-après), les vertus théologale (foi, charité et espérance) avec en médaillon

les 4 saisons dans le grand salon et à côté de la chambre de la parade, en cours de restauration des allégories (sagesse, renommée, loyauté et modération) .

Outre les fresques nous avons pu admirer de magnifiques cheminées dont, dans le grand salon, l'une d'origine est ornée de licornes symboles d'honnêteté mais aussi de très beaux lits dans la chambre de la Parade (fin 16ème siècle) et dans la chambre de la Comtesse de Sève (cf photo ci-après).

Au fil de la visite, nous avons découvert, entre autres, un lustre de Murano du 18ème, du mobilier lyonnais du 18ème, des boiseries style Louis le quinzième, de riches soieries lyonnaises et un coffre napolitain.

Le sol, quant à lui, est recouvert de tommettes d'origine ou de très beaux parquets dont l'un, composé de 5 essences de bois , avait été volé en 1984, retrouvé en Belgique et rapatrié récemment au château.

Puis nous nous sommes dirigés au sous-sol où se trouvent une cuisine avec une grande cheminée, un cellier/fumoir avec de grands garde-manger grillagés et une cave voûtée.

De nouveau à l'extérieur nos pas ont porté vers les écuries et son exposition de photos sur l'histoire du château montrant, en particulier, l'état de délabrement de celui-ci dans les années 1980.

La visite s'est terminée par une promenade dans les jardins pour apprécier la magnifique façade du château, château qui mérite d'avantage que les 8000 visiteurs annuels.



La chambre de la Parade



La chambre des vertus



La photo de groupe traditionnelle

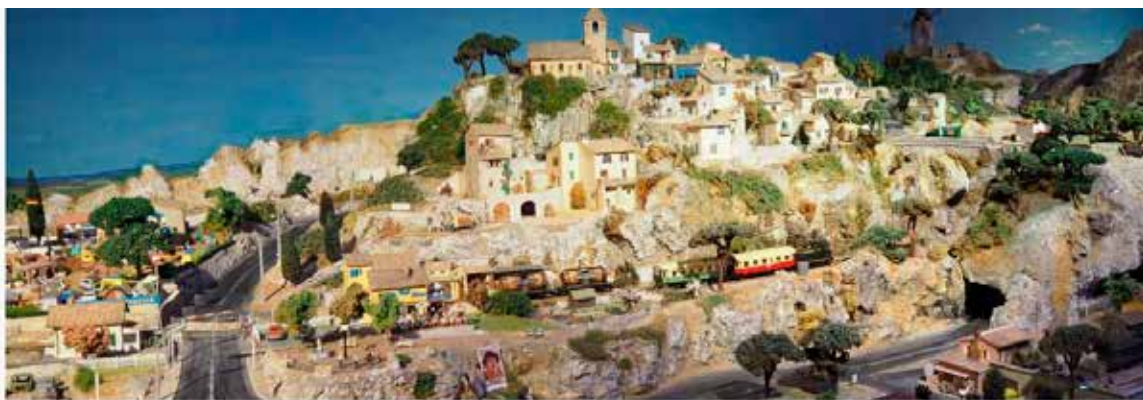
Nous avons ensuite rejoint **Chatillon sur Chalaronne** pour se restaurer, très bien d'ailleurs, avant la visite du **musée des trains miniatures**.

Patrick Crolle y a créé, à partir des années 80, une immense maquette animée de 200m² faite de décors et de bâtiments réels ou imaginaires. Elle reproduit avec réalisme et un brin d'humour la vie en miniature, du monde ferroviaire en particulier.

Le voyage, en miniature, s'étend entre les Alpes (viaduc de Bieschal en Suisse, vallées, rivières, tunnels, chalets...), Lyon (stade de Gerland, gare des Brotteaux, la Saône...) et la Provence (village provençal, moulin de Daudet...), (cf photos page suivante)..

Outre les trains qui sillonnent inlassablement la maquette, chacun a pu apprécier les objets animés comme par exemple l'envol du planeur de « la grande vadrouille », le télécabine des « bronzés », les travailleurs du bâtiment, les bateaux évoluant sur la Saône, les véhicules militaires, de pompier et de voirie, les animaux.....

En rejoignant nos véhicules, nous avons pu admirer les halles du 15^{ème} siècle, restaurées à l'identique au 17^{ème} suite à un incendie, et les maisons à colombages de la vieille ville.



LA PROVENCE



LES ALPES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUIN 2023

COMMEMORATION DES 130 ANS DE L'AMICALE

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de l'amicale s'est tenue le samedi 24 juin 2023 à l'espace André Malraux de Nantua, salle aimablement mise à disposition par la mairie .

32 membres étaient présents, 8 s'étant excusés souvent pour des problèmes de santé ou événements familiaux.

La réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour annoncé dans l'invitation.

Elle a été ouverte à 10h45 par notre président J.P.Pillard.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (J.P.Pillard)

Vous trouverez ci-dessous l'intégrité de son allocution

Bonjour à toutes et tous. C'est pour moi un grand plaisir de vous retrouver car j'ai eu une fin d'année 2022 et un début d'année 2023 assez difficile au point de vue santé et mon épouse aussi .

Nous allons célébrer les 130ans de notre Amicale et je remercie tous ceux qui ont participé à cette fête et notamment Véronique, Constantin , Micheline Massal, Danièle Poncet , notre secrétaire Daniel Marmet et tous les autres.

Mon principal souci est de pérenniser cette Amicale et ce n'est pas du tout évident . J'aimerais bien que nous puissions avoir des personnes de 30 à 70 ans qui s'inscrivent. C'est un peu le but des portes ouvertes de cette fête car j'ai espoir que certains parents viennent rejoindre nos rangs car notre moyenne d'âge est plutôt du côté des 75 ans .

J'ai essayé d'être le plus présent possible aux différentes manifestations de deux établissements (conseil d'administration du collège , suivi du postbac avec notre ami Denis Touillon , séance de partage avec les collégiens dans les cours (très intéressant et très instructif) , théâtre du lycée, portes ouvertes, sortie culturelle dans les Dombes , Saint Charlemagne à Brion, journée du patrimoine au collège)

Cette année nous allons célébrer les 80ans de la rafle du 14 décembre 1943 et je sais que nos collégiens et nos lycéens ont déjà bien approché le problème

Je voudrais remercier Mr. Bonneville qui va nous quitter pour aller en Ardèche et j'espère que son remplaçant sera aussi ouvert à notre Amicale . Je remercie aussi Mr. Dalin et Séverine Berthet et nous avons une excellente coopération concernant les différentes gazettes du lycée et du Collège.

Je remercie aussi tous mes camarades Daniel , Véronique , Huguette et tous ceux qui participe activement à la marche de notre Amicale

Nous allons maintenant rendre hommage à ceux qui nous ont quittés cette année et j'aimerais que l'on fasse une minute de silence en leur hommage . Merci

Le rapport moral du président a été approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE (D.Marmet)

Le secrétaire a fait le point des activités de l'amicale depuis l'AG du 25 juin 2022 . Il en a rappelé les faits marquants sachant que la plupart de ces activités ont abondamment été relatées dans la gazette 2023

C'est ainsi que 10 anciens élèves ont participé **le 17 septembre 2022 aux journées du patrimoine** au collège. Journée réussie puisque 72 visiteurs ont suivi les visites effectuées avec brio par 12 professeurs et élèves , visite comportant 12 haltes avec panneau explicatif. Il est apparu toutefois que les « anciens n'étaient pas assez nombreux pour être présents à chacune des visites. A noter que l'amicale a enregistré 2 nouvelles adhésions ce jour là.

Ensuite, a eu lieu, au restaurant du lac Genin, **le 24 septembre 2022 le Conseil d'Administration**. 12 administrateurs étaient présents 4 s'étant excusés.

A noter que

- La subvention de 500 euros aux établissements qui n'a pas encore été versée faute de projets a été reconduite.
- Le programme des activités 2022/2023 a été établi avec, en particulier, la commémoration des 130ans de l'amicale lors de l'AG de juin 2023 et le retour du repas de la Saint Charlemagne en janvier. Toutefois, afin de conserver le lien avec les élèves, le principe d'une journée passée par les « anciens » au collège a été retenu.

La commémoration de la rafle du 14 décembre a accueilli une foule nombreuse et recueillie (édiles et élèves) et s'est déroulée conformément à la tradition .

Au collège ; dépôt de gerbes, lecture d'un texte écrit par les lycéens et la compagnie du Bord de l'Eau , « chant des marais » par la chorale du collège et allocution de notre vice- présidente qui a rendu hommage à nos chers disparus

A la gare ; dépôt de gerbes et discours par les autorités et « chant des partisans » par les lycéens .

Le repas de la Saint Charlemagne s'est déroulé le 21 janvier 2023 à l'auberge de Brion en présence de 21 convives. Le repas fut excellent, l'ambiance chaleureuse et amicale.

Charlemagne ne fut pas oublié et honoré par un poème de V.Hugo récité par R.Masnada

La sortie culturelle, le 6 mai 2023, a réuni 11 participants, 3 n'ayant pas pu y participer pour cas de force majeure.

Elle a consisté en la visite du château de Fléchères à Fareins le matin et à celle des trains miniatures à Chatillon sur Chalaronne l'après midi.

Le château a été construit au début du 17ème siècle par Jean de Sève, pratiquement à l'abandon en 1982 et rénové de 1998 à 2003.

L'originalité et le joyau du château consiste en de magnifiques fresques réalisées en 1632 par le peintre italien Piétro Ricchi puis restaurées dans les années 2000 (scènes de chasse, scènes de la vie d'Hercule , entrée solennelle d'Henri 4 à Lyon....).

Quant au musée des trains miniatures, créé dans les années 1980, il comprend une immense maquette animée de 200 m2 qui reproduit avec minutie la vie en miniature dans les Alpes, à Lyon et Provence (trains et véhicules en mouvement, objets et personnages animés....)

Enfin, 10 anciens élèves se sont retrouvés pour vivre **une journée au collège le 12 mai 2023** , suivre les cours en classe avec les collégiens et partager leur repas au réfectoire.

Tous, professeurs et élèves étaient enchantés de cette journée qui mérite d'être ritualisée.

L'effectif de l'amicale à ce jour est de 104 membres.

- 5 nouveaux depuis l'AG septembre ; F.Nicollet, N. et J.F.Moretti ,M.M.Sicard et Y.Zanol
- 5 décès ,hélas ; M.Séchet, G.Ambiaux, A.Crissy, B.Renoult et M.J.Mély
- 2 pour problèmes de santé; M.C.Bernard et M.Réty

L'effectif est en légère régression mais la moyenne d'âge est de 75 ans.

Site Internet

44 visiteurs mensuels sont répertoriés dans le dernier trimestre soit **115** pages visitées en moyenne, photos de classe et nécrologie principalement.

V.Vialle rappelle que nous pouvons également consulter sur Facebook les sites « les amis de Bichat » et « les bancs de Bichat ».

Le rapport d'activité du secrétaire a été approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE (H.Collard)

La dévouée trésorière a présenté et commenté le bilan financier, objet de la page suivante. Il apparaît un excédent de près de 300 euros .Mais le bilan aurait été négatif si les subventions (1000 euros) avaient été versées au cours de l'exercice.

A noter,une augmentation des frais d'impression de la gazette liée à l'envolée des prix du papier (plus de 20%) et un manque de près de 20 cotisations dans la période..

Le commissaire aux comptes B.Lagnier a ensuite rapporté le résultat de son audit . Il est reproduit ci-dessous dans son intégralité.

"Mesdames, Messieurs, chers Ami(e)s,

Le jeudi 25 mai 2023, je me suis rendu, en tant que commissaire aux comptes, au domicile de notre trésorière Huguette Collard afin de procéder à la vérification des comptes de notre Amicale.

Notre Président, Jean-Pierre Pillard et notre secrétaire, Daniel Marmet, étaient également présents.

Huguette a mis à notre disposition tous les documents et toutes les factures qui lui ont permis d'établir le bilan financier qu'elle nous a présenté et elle nous a donné toutes les précisions utiles les concernant.

Je certifie, comme l'an dernier, que les comptes de l'exercice de l'année écoulée sont très précis et donnent une image fidèle des opérations effectuées.

Vous pouvez donc approuver sans réserves les comptes présentés et nous pouvons toutes et tous féliciter notre Trésorière pour son excellente gestion, sa probité, la qualité de son travail, son sens rigoureux du classement de tous les documents et sa grande mémoire.

Je vous remercie pour votre attention.

Bruno Lagnier."

Bilan 2022 2023

Dépenses

Repas AG.	133,50
Fleurs.	121,00
Journée patrimoine.	25,00
Site.	125,81
Assurance.	116,10
Secrétariat.	176,99
Sortie culturelle.	150,00
Impression gazettes.	1145,00
Journée au collège.	154,00
130 ans de l'amicale.	168,00
Total des dépenses.	<u>2315,40</u>

Recettes

Remboursement repas AG.	89,00
Cotisations	2022. 2023. 2024. 795,00 dont une à 20€ 1375,00 25,00
Dons.	176,00
Intérêts CE.	139,82
Total Recettes	<u>2599,82</u>

Donc excédent. 284,42

Avoir au 1/6/2022. 10336,49. Composition de l'avoir CIC 259,67

CE 10362,24

Avoir au 31/5/2023. 10621,91. 10621,91 mais pas de don au collège ou au lycée

91 Cotisations 2022 dont une cotisation jeune

Bilan financier 2022/2023

En conséquence le rapport financier de la trésorière a été approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements.

MONTANT DE COTISATION ANNUELLE 2023.

Suite à l'augmentation de 2022 et compte tenu de la bonne santé financière de l'amicale, **la cotisation pour 2024 reste fixée à 25 euros, 5 euros pour les moins de 25 ans et les étudiants.**

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Les six membres du tiers sortant ont la gentillesse de se représenter.

J.P.Pillard, C.Bonnetot, J.Rossand, D.Touillon, B.Bonnamour et V.Vialle

J.F.Moretti, sous la pression de l'assemblée, s'est également porté candidat.

Les sept candidats ont été élus à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

M.C.Crozier a annoncé vouloir démissionner du poste de secrétaire adjointe mais demeure membre du conseil d'administration, merci à elle pour le travail accompli.

Elle sera remplacée par B.Lagnier qui reste cependant notre commissaire aux comptes.

Bienvenu au bureau de l'amicale !

Ce changement a été approuvé à l'unanimité.

POINTS DIVERS

Le conseil d'administration 2023, ouvert à tous, est programmé fin septembre au lac Genin .
Le président se charge de contacter le restaurant.

Les visites du collège à l'occasion des **journées du patrimoine** n'auront pas lieu cette année, le temps imparti pour préparer cet événement n'étant pas suffisant compte tenu de la mise en place à la rentrée du nouveau principal. Elles sont reportées en 2024.

Les élèves ont engagé la préparation des **80 ans de la rafle du 14 décembre** :

11 textes et planches de BD avec l'aide de la Compagnie du Bord de l'Eau.

BANQUET

L'assemblée s'est terminée à 11h45, la plupart d'entre nous ayant hâte de déguster le verre de l'amitié au cours duquel nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir **J.P.Thomasset**, maire de Nantua, **M.Dalin**, proviseur et **B.Bonneville**, principal.

Les chefs d'établissements, dans leur allocution, ont salué leurs bonnes relations avec l'amicale et leur président et souligné l'importance de celle-ci pour conserver les liens intergénérationnels avec les élèves et perpétuer le devoir de mémoire.

Nous avons souhaité « bon vent » à B.Bonneville qui quitte Nantua pour rejoindre un collège plus important à Annonay en Ardèche.

Quant à Monsieur le Maire, il nous a gratifié d'un discours que vous retrouvez ci-dessous dans son intégrité. Ancien du bahut, il a adhéré ce jour à l'amicale. Bienvenu parmi nous !.

Il a partagé ensuite, avec nous, un repas excellent préparé par le traiteur, qui s'est déroulé comme d'habitude dans la bonne humeur, la convivialité et le plaisir de se retrouver.

Discours de J.P.Thomasset

L'Amicale des anciens élèves du collège et du lycée Xavier Bichat célèbre aujourd'hui ses 130 années d'existence. Mr le Président Jean-Pierre Pillard, vous pouvez être fier de cet anniversaire qui vient maintenir entre nous tous, ancien élèves, le soutien à des actions du collège et du lycée.

Chaque année, vous participez à diverses manifestations, pour toutes les tranches d'âge de vos membres : de la Saint-Charlemagne, à la journée porte-ouverte du lycée et à la soirée théâtre notamment.

Je sais que vous évoquez les problèmes de logement avec les élèves pour l'après baccalauréat. Vous financez des sorties culturelles du collège et du lycée. Vous avez aussi participé à des cours avec les élèves. Cela a été très apprécié tant par les collégiens que vos adhérents.

Enfin, vous êtes des partenaires actifs avec la mairie et les établissements scolaires pour la commémoration annuelle de la rafle du 14 décembre 1943, ceci dans un souci de ne pas oublier ce tragique événement qui a vu des collégiens, ainsi que des enseignants et du personnel du collège, raflés par les Nazis.

La journée aujourd'hui est riche puisqu'il y a eu votre assemblée générale, cet apéritif, le repas, puis tout à l'heure, différentes conférences et animations avec les prestations de Micheline Massal et Constantin Vialle notamment....

Toute la journée enfin, chacun pourra découvrir une exposition de photos anciennes retraçant l'histoire de notre Amicale et de nos deux établissements.

Mon plus vif désir de maire est de voir cette amicale se pérenniser car vous avez un réel rôle humain, d'entraide et de solidarité envers les collégiens et lycéens. La pertinence de vos actions n'est plus à démontrer car la transmission est gravée aujourd'hui dans nos gènes, notamment dans le souvenir de la commémoration de cette rafle innommable et inhumaine, il y a 80 ans de cela, pour laquelle chaque 14 décembre nous nous recueillons.

Je tiens enfin à souligner la grande chance que notre ville a pu avoir ces dernières années en la présence du proviseur Marc Dalin et du principal Bernard Bonneville qui ont toujours été ouverts envers votre amicale et à l'écoute des actions municipales que nous menons lors de ce mandat. Je sais que nous pouvons compter sur eux même si Monsieur Bonneville va nous faire quelques infidélités dans les années à venir, mais je suis quand même rassuré parce qu'il reste toujours un habitant de Nantua... Monsieur le président Pillard je sais que vous pouvez vous appuyer sur eux comme vous pouvez compter sur moi et sur l'action de ma municipalité. J'en terminerai avec une ultime salutation et des remerciements sincères à Véronique Viale, professeur des écoles figure incontournable de ce travail de mémoire et cheville ouvrière de ce bel anniversaire qui se déroule aujourd'hui

A l'issue du repas, la conférence de **Patrice Landry**, président du banquet, a reçu toute notre attention.

Patrice, découvreur du site « dinoplagne », est un géologue de métier, fort de ses 40 ans d'expérience, qui fait partie des scientifiques « climato réalistes ».

Par un excellent exposé, clair et bien documenté, il nous a expliqué que contrairement à ce qui se dit, les « boomers » n'ont ni cassé la planète ni dérégulé le climat car nous sommes, depuis des milliers d'années, dans une phase de réchauffement de la terre illustrée par la fonte des glaciers

(présence de glaciers à Lyon et à Nantua il y a respectivement 300000 ans et 10000 ans) et l'élévation du niveau des mers (+ 120 m en 30000 ans à la grotte Cosquer). C'est une évolution permanente, naturelle et difficile à maîtriser liée aux variations de la position de la terre par rapport au soleil (par ex .variations de l'excentricité de l'orbite terrestre et de l'obliquité de l'axe de rotation....). L'humanité devra s'adapter à cette évolution.

Il a d'autre part rappelé la concordance avérée entre température et niveau de CO2 et souligné l'importance de l'augmentation de la population terrestre(3 milliards en 1960 et 8 de nos jours) sur la pollution et la gestion des ressources.

Patrice, après avoir répondu à des questions, a reçu les applaudissements de l'auditoire.

Le monde scientifique est très partagé sur la question du climat et sur les actions à réaliser pour améliorer la situation, mais, il apparaît toutefois que toute action pour réduire le CO2 va dans le bon sens vis à vis du climat et de la pollution et que dans tous les cas il faudra prendre des mesures pour s'adapter à l'évolution des températures.

Une vue de l'assistance



COMMEMORATION DES 130 ANS DE L'AMICALE

Vers 15h30 nous avons eu le plaisir d'accueillir une quinzaine de personnes (amis, parents d'élèves et professeurs) qui sont venus fêter avec nous cet anniversaire, assister au spectacle et voir l'exposition.

Le spectacle a débuté par la prestation de la chorale, à laquelle appartient D.Poncet, qui a interprété avec brio et entrain 4 chansons de leur répertoire « Les amants de St Jean, Amstrong, Bambino et Les champs Elysées » et, en chœur avec l'assistance, une chanson créée spécialement pour la circonstance « Au lycée Bichat » (cf page suivante).

Puis vint le tour de Constantin Vialle qui a lu avec le talent que l'on lui connaît quelques souvenirs cocasses d'anciens élèves, souvenirs déjà parus dans les dernières gazettes.

Enfin, nous avons pu apprécier un ballet exécuté par deux élèves de l'école de danse de Nantua et accompagné par l'omniprésent Constantin qui a récité un texte de sa composition sur le thème du souvenir intitulé « réminiscence ».

Tous ces artistes ont bien entendu été chaleureusement applaudis.

Entre deux numéros, il y avait possibilité de **danser**, mais peu de couples se sont aventurés sur la piste de danse, les effets de l'âge ayant sans doute modéré les ardeurs de la plupart d'entre nous.

Tous se sont retrouvés pour **visiter l'exposition** consacrée au collège et à l'amicale. Ils ont pu consulter et apprécier les photos, documents et objets prélevés dans les archives du collège, de l'amicale et des anciens élèves, par ex. :

photos de classe et du collège, registres de présence des élèves au 20^{ème} siècle, livrets scolaires, carnets de notes, cahiers de cours, historique de l'amicale, gazettes, planches relatant la vie au bahut, blouses.....

Enfin, chacun a pu se désaltérer et déguster des galettes à **la buvette** tenue par les professeurs et parents d'élèves au profit de la caisse de solidarité du collège.

Ce fut une journée merveilleuse et passionnante. Dommage que le public catholard n'ait pas répondu présent à notre invitation et ceci malgré les » flyers » distribués et les affiches placardées !

N'oublions pas de remercier chaleureusement celles et ceux qui, par leur présence et leur participation à la mise en place et au rangement de la salle, à la préparation et l'installation de l'exposition, à l'élaboration et l'exécution du spectacle et à la tenue de la buvette, ont fortement contribué au succès de cette journée.

Nous nous sommes quittés vers 18h30 dans l'espoir de se revoir en septembre à l'occasion du CA et....pourquoi pas, dans 10ans pour le 140^{ème} anniversaire de l'amicale et les 100 ans de Renée !

Au lycée BICHAT sur l'air de « Aux Champs Elysées

Fête de l'amitié intergénérationnelle pour les 130 ans de l'Amicale samedi 24 juin 2023

1

Nous arrivions dans ce bahut
L'esprit ouvert à l'inconnu
Tant de matières à étudier
Des langues nouvelles
Et puis l' Français et la philo
Les maths les sciences l'histoire-géo
La gymnastique les arts plastiques
Et puis la musique

Refrain

Au lycée Bichat(bis)
Tout's les filles et tous les gars
Nous avons beaucoup appris
Etudié et philosophé
Au lycée Bichat

2

Et puis quand nous étions internes
Parcourions des dédales bien ternes
Du réfectoire jusqu'au dortoir
Du matin au soir
Une fois la s'maine y avait les douches
Et puis encore les salles d'étude
Et bien sûr la salle du foyer
Pour nous amuser

3

Nous envions un peu les externes
Qui étaient libres de leurs sorties
Pour nous c'était les p'tites balades
Tous les jeudis
La Vierge, Chamoise, la grange Henry
Heureusement que les externes
Nous ramenaient de la taverne
Un vrai paradis

Pont musical chanté papalalalala x 2

4

Il y avait des traditions
Devoir d' mémoire l'14 décembre
Et encore la Saint -Charlemagne
Spectacles et « champagne »
Et puis les sorties culturelles
Le ciné club ,bel arc-en ciel
Qui ont nourri comme c'est magique
Nos goûts artistiques

5

Et puis il y a l'Amicale
Unissant toutes générations
Avec comme sublime idéal
Culture et partage
Voilà qu'elle fête ses 130 ans
Mais garde toujours beaucoup d'talent
Pour longtemps tous nous fédérer
Autour du lycée

Refrain x 2

Au lycée Bichat (bis)
Tout's les filles et tous les gars
Nous avons beaucoup appris
Etudié et philosophé
Partagé et ri

Nota : paroles de Danièle Poncet

La chorale



Constantin

JE ME SOUVIENS.....Quelques souvenirs de potaches.

Souvenir de Y.Neyrolles

Je me souviens... du « pigeonnier ». Cette salle de dessin située comme une tour dépassant d'un étage le grand bâtiment des classes de physique, d'anglais de français et d'allemand, au rez de chaussée, ainsi que les immenses dortoirs du 2ème, le tout dans la cour des petits ; ce pigeonnier, donc a toujours exercé une certaine fascination dans l'esprit des élèves.

La montée en classe par l'interminable escalier, la descente aussi, étaient déjà tout un programme de réjouissances et de calembredaines.

Là-haut régnaient les bustes en plâtre de SOPHOCLE, PERICLES, SOCRATE, CESAR, VOLTAIRE, illustres ancêtres, dont on se moquait, mais qu'il fallait reproduire sous des traits qui parfois, vu nos faiblesses, et à part quelques champions du dessin et des ombres, ressemblaient de fort loin à leurs modèles.

Et puis, il y avait Mlle PITRE dite la « BOMBIN », entendez par là son expression favorite « Bon bin ça va ! » qui l'avait gratifié de ce surnom. Affable, gentille, mais épouvantée par nos ardeurs rigolardes et nos chahuts, elle s'ingéniait à nous calmer.

Enfin ce perchoir nous permettait une vue magnifique sur la cour.

(Extrait du livre « Un bahut de 350 ans. Une amicale de 100 ans »

Collège-Lycée Xavier-Bichat de Nantua)

Souvenir de Brigitte

Je me souviens... du cours de dessin avec Madame Rey dans une salle dans la grande cour où l'on arrivait après l'ascension d'un escalier étroit dont les marches en bois craquaient...cela donnait à ce cours un petit côté mystérieux..

Juste en face de ce bâtiment, c'était drôle, plus moderne et sérieux les salles pour les travaux pratiques de Sciences et Chimie

Souvenir de Jacqueline

Je me souviens ...de la chapelle (ce n'était pas le Lycée mais le Collège Bichat) où se tenaient les répétitions de la pièce de théâtre que la classe de seconde présentait traditionnellement au second trimestre, dans la salle du cinéma de Nantua. En 1952, c'était « La Cagnotte de Labiche », sous la conduite des professeurs d'anglais et de maths. Deux ans après, la classe de seconde n'a pas été jugée digne de perpétuer la tradition. Du coup, les élèves de terminale ont été invités à jouer de nouveau. Ce fut « Le Médecin malgré lui » de Molière, bien adapté à un collège classique.

Souvenir de Manlius

Je me souviens ..du dortoir le matin du bac. Au réveil, l'atmosphère était tendue, pesante et tout le monde était debout contrairement à d'habitude où certains attendaient le dernier moment pour se lever. Soudain l'orage a éclaté, une pluie de polochons s'abattait aux quatre coins du dortoir, une furieuse bataille était enclenchée.

Je ne sais pas qui a mis le feu aux poudres, ce que je sais, c'est que je me suis retrouvé, coincé entre deux lits, des polochons s'abattant sur moi.

Puis tout a cessé et chacun reprit ses occupations, l'esprit détendu.

La bataille s'est déroulée sous l'œil bienveillant et amusé du pion alias Brassens à cause de la ressemblance (moustache et pipe comprises), mais quelles sanctions pouvaient il prendre sachant que la plupart d'entre nous ne seraient plus au bahut à la prochaine rentrée.



Souvenir de Charles alias « Julot »

Je me souviens...d'un trafic d'armes au collège ?

John, lecteur d'anglais, s'est présenté quelques jours après la rentrée. Petite déception pour l'épouse de Mr le Principal et pour nos camarades filles : son homologue de l'année précédente est resté outre-Atlantique. Plus de sourire charmeur, plus de « O ! Mississippi », souvent chanté à la demande de ces dames. Plutôt petit et rondouillard, un brin lymphatique, John manque de distinction, mais une grande gentillesse vient en compensation... Pendant toute l'année scolaire, qui tire à sa fin, il s'est efforcé d'inculquer l'accent britannique à des Bugistes récalcitrants.

En cette étouffante soirée de juin 1951 ou 1952, il a regagné sa chambre à l'extrémité de notre dortoir. Impossible de dormir dans cette moiteur nocturne. Peut-être qu'à l'extérieur, une légère brise du lac serait agréable. John, toutes lumières éteintes, s'accoude sur le rebord de la fenêtre. Une voûte irrégulière de ciel étoilé s'appuie sur les contours anguleux des toits environnants. A l'approche des vacances, son imagination l'emporte déjà au-delà du « Channel ». Soudain, des crissements de pas sur le sable de la cour le tirent de sa rêverie. C'est alors qu'il devine des ombres qui se glissent sous les branches du saule pleureur, puis le long du bâtiment. A l'approche du mur de clôture, la lueur d'un lampadaire donne plus de relief aux silhouettes. Un petit groupe se constitue bien vite le long de l'enceinte, comme pour un conciliabule. C'est alors que des bras se lèvent. Un premier objet insolite bascule entre le haut de la porte et les barbelés tendus au-dessus. De toute évidence, dans la rue, quelqu'un est à la réception. Les objets se succèdent. A chaque passage, leur nature se fait plus précise : des fusils ! John se retire légèrement alors que cinq individus repartent en direction de la cour. Quelques mots échangés entre eux et, dans l'euphorie, l'expression « la garde de... » parvient aux oreilles de John.

Cette fois, c'est sûr, il y a bien un trafic d'armes de l'établissement vers l'extérieur. La peur le gagne. Des propos entendus en cours d'année au sujet des années de guerre se bousculent en lui : la cérémonie du 11 novembre, les collégiens maquisards, l'incursion des Allemands, la mitrailleuse tenant en respect élèves et professeurs, les déportations, les évasions du train,.... Des armes, qui ont bizarrement resurgi. Et pour quelle sale affaire en préparation ?

Il faut prévenir sans tarder, mais comment ne pas tomber sur cette bande de trafiquants ? Il convient d'alerter le Principal dès que possible. Ainsi, de bon matin, pâle et bredouillant, notre lecteur lui fait le récit de l'aventure qu'il vient de vivre.

- N'avez-vous pas fait un cauchemar, John ?
- Impossible, je ne dormais pas, je vous l'ai déjà dit. J'étais accoudé à la fenêtre.

Le jour-même, le Principal enquête, plutôt sceptique. Pensez donc : un Anglais qui découvre un trafic d'armes, en Sherlock Holmes à la petite semaine. Et pourtant l'enquête est lancée et des suspects sont interrogés. Va-t-on rapidement aboutir ?

Le plus fragile commence par faire des révélations intéressantes.

- Oui, j'étais dans la cour cette nuit. Oui, je n'étais pas seul. Oui, nous avons des complices à l'extérieur. Oui, nous avons passé des fusils...Huit au total
- D'où venaient ces fusils ?
- Ils étaient cachés au-dessus de la cage d'escalier qui conduit à la classe de français, celle de M. Verpilleux.
- Y en a-t-il encore ?
- Il doit en rester, mais en mauvais état.
- Concierge, allez chercher une échelle et vérifiez !
- Que signifie l'expression « de la garde » que l'un de vous a employée hier soir ?

Silence...Le principal réitère sa question. Pas de réponse. D'autres questions suivent pour obtenir finalement un aveu :

- Les armes étaient destinées à monter une garde d'honneur pour...

Les derniers mots sont couverts par les éclats de rire du Principal. Dans les bras du concierge qui arrive, il a reconnu les fusils d'exercice en bois qu'utilisaient les bataillons scolaires quelques décennies plus tôt. Même dans les petits villages, les enfants étaient entraînés à la manœuvre.

- Alors, c'était pour qui cette garde d'honneur ?

Ce qui devait rester un secret se trouva ainsi éventé : c'était pour former une garde d'honneur à « la quille », traditionnellement objet d'un monôme à travers la ville à la veille des grandes vacances.

- *What a suspense and have a nice holiday, Mister John !*

Je dois ajouter qu'aujourd'hui, soixante-dix ans plus tard, faute de disposer, malgré mes recherches, de témoignages des acteurs, j'ai dû replacer l'aventure dans un contexte qui peut différer légèrement de ce qu'ils ont vécu. Les armes venaient bien du grenier mentionné et suivirent bien la destination indiquée. Pour le reste, j'ignore si « la quille » bénéficia finalement des honneurs qu'on lui réservait. Entre-temps, mon père m'avait invité à la fenaïson, plus utile selon lui qu'un monôme à travers rues, traboules et couloirs catholards.

Charles Pelisson

LES CENTRALES ELECTRIQUES

Un peu d'histoire

Les débuts de l'électricité :

Thomas Edison (1847-1931), savant et industriel américain fonde l'Edison Electric Light Company en 1879, il invente la première ampoule électrique à incandescence (lampe avec filament). Cette ampoule fonctionne pendant 45 heures. Il construit également la première centrale électrique au charbon.

Auparavant, en 1800, l'italien Volta (1745-1827) invente la pile électrique et produit pour la première fois du courant.

En remontant dans le temps, les Egyptiens avaient remarqué qu'en frottant de l'ambre (résine fossile) il attirait alors de petits objets. C'est l'électricité statique que vous connaissez tous et toutes qui provoque des étincelles lorsque vous enflez certains vêtements.

Mais l'électricité existe depuis bien avant l'apparition de l'humanité : c'est l'éclair qui se produit lors des orages. Il est provoqué par l'électricité statique qui se forme dans les nuages ou entre les nuages et la terre. La puissance oscille entre 10 et 20 millions de volts et sa vitesse est d'environ 300 000 km par seconde. Par comparaison, la vitesse de la lumière est de 300 000 km par seconde.

Une petite anecdote : la plus vieille ampoule du monde brille depuis 1901 dans une caserne de pompiers à Livermore aux Etats-Unis. Elle fonctionne sur 110 volts, sa puissance d'origine était de 60 watts et ne fait plus que 4 watts maintenant.

Quelques notions d'électricité

- Le volt désigne la tension électrique. L'origine du nom de cette tension vient de M. Volta, inventeur de la pile (évoqué précédemment). C'est en fait un déplacement d'électrons.
- L'ampère désigne l'intensité électrique, c'est-à-dire le flux d'électrons évoqué ci-dessus. Le nom vient d'un savant français (1775-1836). Un musée lui est consacré dans sa maison de Poleymieux-au Mont d'Or dans le Rhône.
- Le watt désigne la puissance électrique, soit la quantité fournie d'énergie pendant un temps donné, en général une seconde. Le nom vient de James Watt, ingénieur britannique (1736-1819), inventeur de la machine à vapeur (1 cheval-vapeur = 736 watts)
- Le kilowatt (1 000 watts) est utilisé pour désigner la puissance des radiateurs par exemple (1 200 watts, 2 000 watts, etc.).
- Le mégawatt (un million de watts) est utilisé pour les unités de production électrique des centrales, une éolienne = 1MW, un réacteur nucléaire = entre 1 000 et 1 450 MW, soit 1, 450 GW (gigawatt).

Les différents types de centrales électriques

- Les centrales photovoltaïques : elles transforment l'énergie solaire lumineuse en courant grâce au silicium contenu dans chaque cellule. La plus grande d'Europe est française et est située en Gironde. Elle occupe une surface de 230 hectares, elle est composée d'un million de panneaux solaires et sa production

correspond à la consommation d'une ville de 293 000 habitants. Le rendement est optimal avec une température de 20 degrés mais leur gros défaut est que ce type de centrales ne fonctionne qu'une partie du temps.

- Les centrales éoliennes : elles fonctionnent grâce à l'énergie du vent qui fait tourner une hélice entraînant un alternateur qui produit le courant électrique.

- Les centrales thermiques : ce sont des centrales à gaz, à charbon, au fuel ou nucléaires. La chaleur fournie grâce à la combustion du gaz, du charbon, du fuel ou à la fission des atomes d'uranium, transforme l'eau en vapeur et cette vapeur entraîne une turbine (avec des pales qui ressemblent un peu à celle d'un réacteur d'avion), celle-ci entraîne à son tour un alternateur qui produit le courant électrique. Il existe aussi des centrales géothermiques en Islande (vapeur naturelle).

- Les centrales hydrauliques : elles fonctionnent grâce à l'eau retenue ou déviée par un barrage. Il y a des barrages de type "voûte" comme le barrage de Vouglans, cette forme permet de résister à la pression de l'eau et est assez économique en matériaux de construction. Il y a des barrages de type "poids" qui résistent à la poussée de l'eau grâce à leur masse, il faut une quantité énorme de matériaux pour les construire (barrage de Grand-Maison dans l'Isère, de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes). Il y a des barrages au fil de l'eau. Ils dévient une partie de la rivière, comme celui de Neuville-sur-Ain. Une usine fonctionne avec la force des marées (usine de la Rance en Bretagne).

La rivière d'Ain et ses centrales

La rivière d'Ain prend sa source à Nozeroy dans le Jura et se jette dans le Rhône à Saint-Maurice-de-Gourdans après avoir parcouru 190 km.

Le premier barrage est Vouglans, mis en service en 1968. Sa hauteur est de 100 mètres (130 m avec les fondations) et sa retenue d'un volume de 600 millions de mètres-cubes d'eau est la troisième de France. Il est équipé de 3 turbines de 285 mégawatts pour une production de 300 millions de kW/h.

Le deuxième est Saut-Mortier, mis en service en 1966. Sa retenue a un volume de 1,3 millions de mètres-cubes. Il est équipé de 2 turbines de 44 mégawatts. Sa hauteur est de 25 m.

Le troisième est Coiselet, mis en service en 1970. Sa retenue utile a un volume de 3,7 millions de mètres-cubes, mais le volume maximum du lac est de 36 millions de mètres-cubes. Il est équipé de 2 turbines de 41 mégawatts. Sa production annuelle est de 110 millions de kW/h. Sa hauteur est de 37,5 m.

Le quatrième est Cize-Bolozon, mis en service en 1931. Sa retenue utile est de 3,3 millions de mètres-cubes mais le volume maximum du lac est de 14,7 millions de mètres-cubes. Il est équipé de 3 turbines de 23 mégawatts. La production annuelle est de 90 millions de kW/h. Sa hauteur est de 16,3 m.

Le cinquième est Allement, mis en service en 1960. Sa retenue utile est de 2 millions de mètres-cubes mais le volume maximum du lac de retenue est de 19 millions de mètres-cubes. Il est équipé de 2 turbines de 32 mégawatts. Sa hauteur est de 35 m.

La retenue "utile" est celle utilisable pour faire tourner les turbines.

Toutes ces centrales appartiennent à l'EDF (Electricité De France).

Ensuite, toujours en descendant la rivière d'Ain il existe 4 microcentrales (ainsi appelées à cause de petite taille) : 1 à Neuville-sur-Ain, 1 à Oussiat et 2 à Pont- d'Ain (1 sur la rive droite et 1 sur la rive gauche).

Principe de fonctionnement

A part les centrales photovoltaïques, toutes les centrales, qu'elles soient éoliennes, thermiques ou hydroélectriques, fonctionnent selon le même principe.

De l'énergie (vent, vapeur ou eau) permet de faire tourner un alternateur grâce à une hélice entraînée par le vent ou une turbine entraînée par la vapeur ou l'eau. Ces turbines entraînent donc un alternateur qui est la machine qui crée le courant électrique. L'alternateur possède une bobine fixe, le stator, associée à un rotor composé d'aimants. Lorsque le rotor tourne à l'intérieur du stator, les aimants, grâce à leurs pôles nord et sud proches du stator, créent le courant électrique selon le principe de Faraday, du nom de Michaël Faraday (1791-1867), physicien et chimiste britannique.

Donc l'énergie mécanique fournie par la turbine devient une énergie électrique grâce à l'alternateur relié à la turbine par différents système (arbres, roues avec courroies, engrenages).

Le courant est ensuite envoyé vers des transformateurs qui permettent de passer le voltage très élevé produit par les centrales (de 400 000 à 20 000 Volts) à un voltage utilisable dans les maisons.

La centrale électrique de Neuville-sur-Ain

Elle a été construite pour sa partie la plus ancienne en 1925, agrandie en 1955, et une autre centrale située au nord a été créée en 1989. Cette usine a été construite par 5 frères de la famille Convert, tous minotiers. Il leur fallait plus d'énergie pour faire fonctionner leurs moulins situés à Bourg-en-Bresse, Polliat, Vonnas.

Ils n'ont eu le droit de construire cette usine que dans la mesure où ils fournissaient du courant dans les communes traversées par leurs réseaux (plus de 20 communes dont Neuville-sur-Ain).

Donc ils ont construit le barrage, la centrale électrique, les transformateurs, posé les lignes électriques avec les poteaux et installé des compteurs chez les gens.

Le barrage est de type "poids" au fil de l'eau. Il dévie une partie de la rivière. Sa construction a été très difficile, aucun barrage n'existant en amont une crue a détruit une partie du barrage lors de sa construction (le débit de cette crue étant de 1 700 mètres-cubes par seconde). La longueur du barrage est de 330 m et sa hauteur de chute optimale est de 5 m. A l'origine il y avait 2 turbines et 2 alternateurs.

En 1946, l'EDF a nationalisé le réseau, c'est-à-dire qu'elle a acheté les transformateurs, tout le réseau (câbles et poteaux) et tous les compteurs dans les maisons. La centrale, trop petite, n'a pas été rachetée ce qui explique qu'elle est toujours en possession de la famille Convert.

En 1955, les besoins en électricité augmentant, l'usine a été agrandie sur sa face sud avec ajout d'une nouvelle turbine et d'un nouvel alternateur.

En 1989, une nouvelle centrale annexe a été construite comprenant 3 turbines reliées à des génératrices. La chute étant faible (3,5 m), il faut, pour faire tourner ces turbines, créer un vide d'air qui permet à l'eau

de monter dans les chambres et de retomber ensuite sur les pales des turbines qui entrent alors en rotation.

En 2012, la centrale principale a été rénovée : 2 des 3 ensembles turbines-alternateurs ont été remplacés par un seul groupe turbine-alternateur qui, à lui seul, produit plus de courant en “consommant” moins d’eau.

La puissance délivrée par la centrale est égale à 2 200 kW/h.

Le bâtiment où se trouvent les bureaux et le logement du gardien, M. Sylvain Mullet, est un ancien moulin qui comprenait 3 roues à aubes et qui date de la fin du 17^{ème} siècle.



Présentation de Bruno Lagnier lors du banquet de l'AG 2022 – Centrale de Neuville

Les cinquièmes défendent les Droits de l'homme

Pour répondre à la demande de la Ligue des Droits de l'Homme, j'ai proposé à mes élèves de 5ème, en janvier 2022, de se lancer dans un grand projet : participer au concours national des « Ecrits pour la fraternité ». Le sujet demandait de créer des production à partir de la phrase de Victor Hugo : « Rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir. »

Jean-Claude Blanc et Louis Ambroggi sont venus rencontrer les classes et parler de leur association et de leur engagement pour un monde meilleur et plus fraternel. Les échanges avec nos élèves ont été très constructifs et intéressants.

Ensuite, nous avons travaillé en ateliers et 13 projets ont émergé, tous plus divers les uns que les autres : roman-photo, scénarios photographiques, court-métrage, poèmes, chanson, jeu de société, dessins, parchemin, maquette, slam, nouvelle...

Je vous offre quelques-unes de leurs création et photos de la cérémonie de remise des prix, qui a eu lieu à Paris, au Musée National de l'Histoire de l'Immigration. Car oui, nous avons obtenu deux premiers prix nationaux : un prix individuel pour Ashraf Arazad et sa chanson *Color of my life*, interprétée avec une grande sensibilité et un prix collectif pour *Le parchemin de l'avenir* et sa maquette, prix remporté par Emma Bourgeois, Huseyin Keles, Isabel Pacheco de Oliveira, Sarah Gomez et Marwan Hassane.

Ce fut une aventure très stimulante et passionnante. J'espère que nous avons semé des graines d'humanité dans tous leurs coeurs d'enfants avec ce beau projet. Merci à la LDH pour son engagement et sa générosité. Nos élèves ont été largement récompensés ! V.Vialle

Un concours avec la LDH



Les 5^e C ont participé au projet. Photo : Raphaël Gindre

NANTUA

Les collégiens du collège Xavier-Bichat ont participé à un concours pour la Ligue des droits de l'Homme. Ils ont ainsi réalisé un jeu de société, un roman-photo, des textes, des poèmes et des dessins qui pourront concourir pour une action de la Ligue des droits de l'Homme représenté par Jean-Claude Blanc et Louis Ambroggi.

Madame Vialle, leur professeure de français, explique : « Les élèves travaillent depuis deux mois. C'est la force du travail coopératif qui leur a permis d'aller au bout, de tenir les échéances. Leur grande maturité a permis d'aborder des thèmes sensibles et intéressants, de trouver des modes d'expression qui leur correspondaient, et de créer des œuvres originales et personnelles. » Le comité départemental de la Ligue des droits de l'Homme va faire son choix. Si elles sont sélectionnées, certaines œuvres partiront à Paris pour le concours national.

COLOR OF MY LIFE

Eh~ hello everybody it's franco and you listening to color of my life

Et~ Bonjour Messieurs Dames,

Je suis coupable de venir.

Pour vous j'suis un émigrant,

Mais pour moi vous êtes mes frères.

Nous sommes une unique et seule famille,

Nous sommes frères et sœurs ici.

Je veux un monde plein de couleurs,

Qui nous accepte pour qui on-est.

Et~ je suis, je suis comme vous !] x 3

Je veux monter où l'impossible devient possible

Et

J'vais courir, j'vais courir et j'vais pour vous] x 3

J'vais courir pour moi, j'vais courir pour nous,

On est comme des balances qui scellent nos alliances.

On va courir pour nos rêves] x 3

On va courir pour ton rêve

Pour moi...

Pour vous...

Pour nous !

On est comme les rubans de chaînes qui ne se détruisent jamais

On continuera cette famille. Jusqu'à la fin de nos histoires.

Jusqu'au jour d'une nouvelle vie !

C'est nos routes on va les continuer !

J'suis noir

J'suis blanc

J'suis beau

J'suis mauvais

J'suis garçon

J'suis fille

J'suis fous

J'suis bien

Et J'suis fier. D'être créé ici.

C'est ça la vraie couleur du monde.

C'est ça, mon rêve !

It's my color of my life !

Ma ricordati una cosa voi siete la mia famiglia. 'Ciao !

Ashraf Arazad – 05/02/2022

Journée des anciens élèves au collège

12 mai 2023

Vendredi 12 mai 2023, c'était la journée des anciens au collège Bichat et les apports mutuels ont été nombreux. De l'avis de tous, l'expérience devra être renouvelée et pourquoi pas ritualisée. Ce serait une belle façon de favoriser des liens humains constructifs.

Dès 8h30, 10 nouveaux élèves sont entrés dans le collège, le coeur battant, les affaires scolaires bien rangées dans leur cartable de circonstance. Ces dix anciens élèves, tous membres de l'Amicale, avaient répondu à la proposition du collège de venir passer une journée en immersion pour découvrir ce qu'est la vie d'un collégien d'aujourd'hui, dans leur ancien bahut, et pour échanger et rencontrer de jeunes élèves. Chacun a alors reçu son emploi du temps composé à la carte, en fonction tout de même des possibilités des classes et des professeurs.

Et là, la magie a opéré, les cours se sont déroulés avec la présence active de nos anciens, pour le coup immergés dans les classes ou les îlots et contraints (bien volontairement) de participer aux activités pédagogiques. Les échanges ont été fructueux, amicaux et constructifs. Et en pensant à tous, je dirais aussi qu'ils ont été émouvants.

Les matières pratiquées ont été les suivantes : l'anglais, l'espagnol, la technologie, le français, l'histoire-géographie, les arts plastique, la musique, les mathématiques.

Et quelques miracles se sont produits :

- Micheline a pu témoigner de son travail de coopérante auprès des enfants algériens lors d'un cours sur la Guerre d'Algérie
- Jean-Pierre et Daniel ont participé activement au cours d'anglais, eux qui ont durant toute leur carrière travaillé à l'international et pratiqué cette langue
- Yvette a parlé de l'intelligence artificielle et de ses peurs face aux avancées technologiques de notre société lors d'un cours sur la science-fiction et a aussi parlé de l'Hôtel de France qu'elle a tenu avec ses parents à partir du sujet d'une nanofiction de SF écrite au sujet des restaurants du futur par une élève.
- Danièle a récité par coeur deux poèmes et Micheline a lu deux poèmes (dont un écrit lors de la séance) et parlé de l'association Quai en poésie lors d'un cours de 3e sur les visions poétiques du monde.
- Nanny et Jean-François ont participé à un cours d'espagnol, sans avoir jamais appris un mot de cette langue lors de leur scolarité, de manière vivante, avec les élèves de leur îlot, grâce aux petites fiches de la professeure et à ses méthodes actives. Ils ont aussi analysé des images du film Billy Elliot sur le thème des confrontations de valeurs, en cours de français, en 4e.
- Marie-Christine, Jacques et Bruno ont participé à l'étude et la présentation de deux poèmes sur le thème de l'amour, sujet qu'ils n'ont jamais abordé dans leur scolarité. Le cours a été vivant, chaleureux, émouvant.
- Daniel et Jean-Pierre ont découvert comment on aménage un conteneur en logement étudiant grâce à la modélisation 3D.

- Bruno a fait des calculs pour la construction d'un pont en technologie.
- Danièle a fait chanter aux élèves la chanson de Bichat qu'elle a écrite pour les 130 ans de l'Amicale.
- Micheline a réalisé une aquarelle et pu échanger avec les élèves de son groupe en arts plastiques.
- Bruno et Marie-Christine ont fini leur journée par la résolution de problèmes mathématiques et ont reçu des petits dessins géométriques de la part d'un élève, en cadeau.

Que dire de plus sinon que ça doit recommencer et qu'ouvrir nos portes aux anciens, c'est une expérience originale, d'une richesse inouïe !

Les professeurs ont même trouvé que c'était un plus pour leurs cours car les jeunes ont été touchés par la curiosité, l'entrain des plus âgés, toujours aussi vifs d'esprit et de coeur.

Ces derniers ont découvert un collège actif, où on enseigne de manière stimulante, variée et dynamique. Ils ont trouvé que les élèves étaient vifs, matures et sympathiques. Ils ont bien remarqué que certains manquaient de motivation et ils ont eu envie de leur dire qu'ils avaient de la chance d'apprendre dans un tel environnement, avec autant de liberté accordée à leur réflexion, leur créativité, leur autonomie. Espérons que le regard neuf de nos anciens saura inspirer le plus grand nombre de nos jeunes élèves et donner à chacun le goût d'apprendre car apprendre c'est ce qui nous maintient vivant tout au long de notre existence !

Voilà une première qui ne sera certainement pas une dernière !

Merci à tous les acteurs de ce moment merveilleux et merci à l'Amicale qui a offert de bons jus de fruits à nos convives de la cantine.

Véronique Vialle

Commentaires d'un ancien (Manlius)

« Les « anciens » ont pu mesurer l'évolution fantastique, en 50 ans, de l'enseignement au collège marqué par l'omniprésence de l'informatique et de l'audiovisuel. Les cours sont devenus plus vivants, plus dynamiques mais aussi d'avantage en accord avec la réalité de la société et du monde du travail en favorisant le travail en groupe. Les relations des professeurs avec les élèves semblent moins sévères, plus humains et attentionnés en particulier pour les élèves en difficultés.

Les »anciens » ont découvert un collège moderne, coloré et décoré de dessins et de photos mais aussi, au hasard de la recherche de classes, retrouvé quelques vestiges architecturaux de leur passé . »

Grand merci au proviseur, aux enseignants et aux élèves pour cette journée.



**UNE MERVEILLEUSE JOURNÉE EN
VOTRE COMPAGNIE !**

CHRONIQUE Un jour à Nantua

Paul Pauchard,
complément d'enquête

ARTICLE REDIGE PAR Baptiste

L'HISTOIRE DE MONSIEUR PAUCHARD

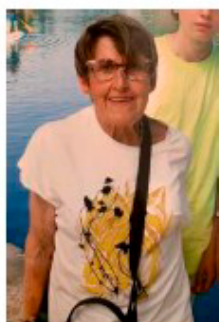


J'ai eu la chance de faire l'entretien d'Yvette Pauchard, la fille de Monsieur Pauchard, un des rescapés de la rafle à Nantua.

Paul Pauchard a été arrêté le 14 décembre 1943, un des 139 raflés que les allemands mirent dans un train spécialement affrété. Tous les raflés se sont retrouvés entassés dans des wagons à bestiaux.

Le chef de gare s'était débrouillé pour mal attacher les wagons entre eux car il savait que certains allaient essayer de sauter.

Le wagon s'est détaché dans une montée vers Louhans. Le wagon a ralenti, et certains des rafles ont pu sauter.



Paul Pauchard savait qu'à Louhans, il y avait un marchand de volailles, et il savait qu'il pouvait aller se réfugier chez eux.

La sœur de ce monsieur est venue prévenir la mère d'Yvette Pauchard afin qu'elle sache que son mari était bien chez eux.

Il est ensuite allé se cacher à Montceau-les-Mines où il avait de la famille ; il y est resté caché pendant 3 mois. Puis, il est retourné se cacher chez lui, à Nantua.

La femme de Paul a reçu une convocation ; elle devait se rendre à l'Hôtel de France (c'était leur restaurant) occupé par les allemands. Paul Pauchard voulait y aller à sa place. Madame

Pauchard insista pour qu'il n'y aille pas, craignant qu'il ne fût arrêté.

Mais Paul Pauchard y est allé, c'est là où il a rencontré le capitaine Zeiser.

Ce capitaine était logé dans une maison à Bourg-Saint-Maurice, dont le propriétaire se trouvait dans le même train que M. Pauchard.

Il a aussi sauté mais plus tard. Ensuite, il s'est caché chez son frère à Bourg-Saint-Maurice, où il a rencontré le capitaine.

Le capitaine était un homme impressionnant. Il adorait les Français, c'était un homme très humain (contre les idées nazies).

Quand Paul Pauchard sortit de la réunion, avec M. Zeiser, il s'est retrouvé nez à nez avec le Feldwebel (adjudant) qui l'avait arrêté trois mois plus tôt.



Le soldat a pointé le fusil sur le ventre de M. Pauchard en lui disant "Terrorist !".

Heureusement, le capitaine Zeiser a dit au soldat qu'il s'occupait de ce cas. En douce, à M. Pauchard, il lui a dit de rentrer chez lui.

Au soldat allemand, il a fait croire qu'il allait contacter la préfecture et la police.

Le capitaine allemand lui a sauvé la vie.

Après la guerre, M. Zeiser s'est fait emprisonner par les américains, et il a envoyé une lettre à M. Pauchard, lui demandant de confirmer qu'il lui avait la vie grâce à son intervention. Ce dont M. Pauchard attesta.

Ensuite, M. Zeiser fut libéré.

Karl Zeiser s'est rendu, avec toute sa famille, en France pour rencontrer Paul Pauchard et toute sa famille.

Ils ont forgé des liens d'amitié qui perdurent encore.



Yvette Pauchard a une très belle relation avec la petite-fille de Karl Zeiser qui vient, chaque été, en vacances à Nantua.

REPAS SAINT CHARLEMAGNE 2024

Le repas de la saint Charlemagne s'est déroulé le samedi 20 janvier, comme l'année dernière, à l'auberge «L' Atelier Y K » à Brion en présence de 17 convives dont Renée Regard, en souvenir de Maurice, et Colette épouse du regretté Claude Oberreiner. Leur présence nous a fait chaud au cœur et illustre les liens fidèles et amicaux que tissent les membres de notre amicale.

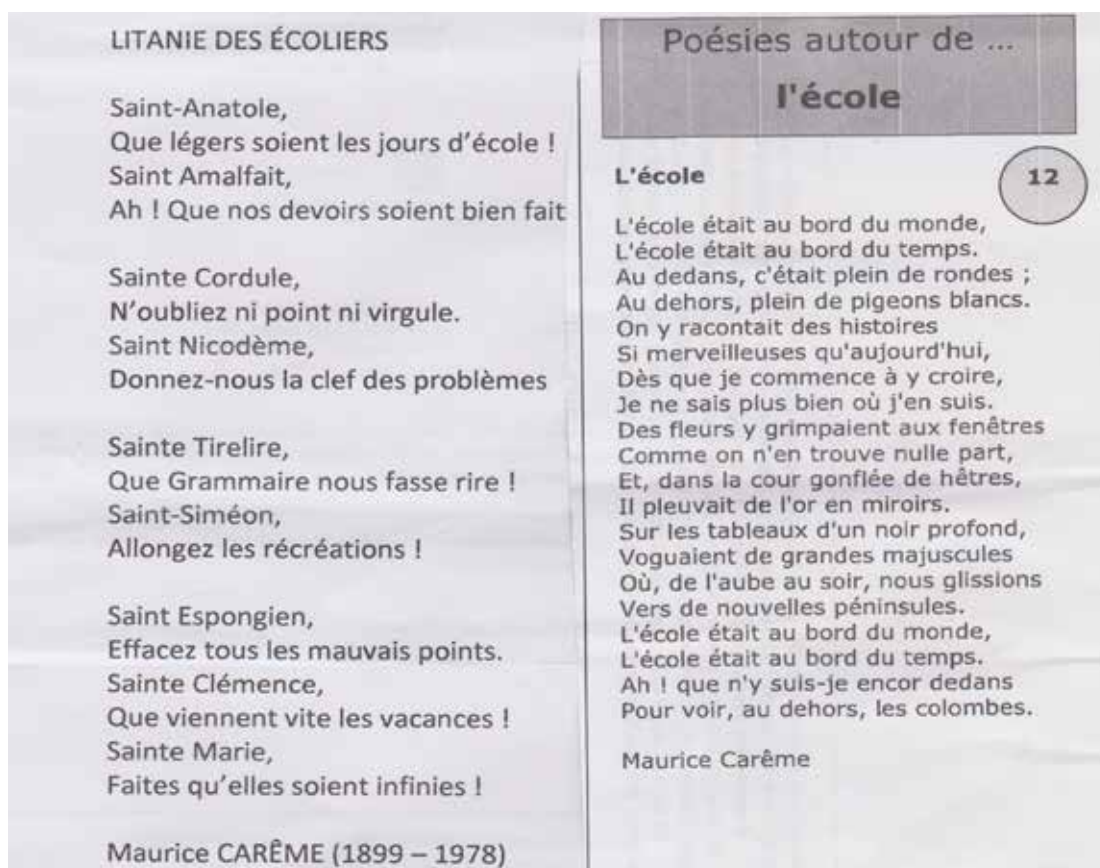
Le repas fut excellent, l'ambiance chaleureuse et amicale, chacun étant heureux de se retrouver à l'occasion de cette nouvelle année qui, espérons le, donnera un nouvel essor à notre amicale.

En fin de repas, un mini-spectacle improvisé nous a été offert par Constantin Vialle qui a interprété avec talent trois chansons « les chansons de l'Amour » de Poulens , « l'heure exquise » de Raynaldo Hahn, adapté d'un poème d'Apollinaire et, en duo avec Danièle Poncet, la chanson de circonstance, « sacré, sacré Charlemagne ».

Puis, Renée Masnada nous récita avec brio deux poèmes, sur le thème de l'école, de Maurice Carême (cf ci-dessous).

Nous primes congé, heureux de cette belle journée, en nous donnant rendez-vous, si possible, en avril/mai au collège pour fêter la Saint Charlemagne avec les élèves en passant une journée en leur compagnie.

A propos de la sortie culturelle au CERN, notre président a signalé qu'elle ne pourrait pas avoir lieu avant octobre/novembre 2024. Il se charge des formalités d'inscription.



Saint Charlemagne,
Un repas, on y Gagne...de R.Masnada



ILS NOUS ONT QUITTES

Bernard RENOULT décédé en avril 2023 à l'âge de 79 ans.

Ancien du bahut, il obtint en 1961 le bac Math Elem, lui, issu d'une famille de littéraires. Il a fait carrière comme professeur de maths. Il était membre de notre amicale, mais résident à Laval, il ne pouvait assister à l'ensemble de nos activités d'autant plus qu'il était ressorti diminué d'un grave accident survenu il y a quelques années.

E.Gorju se souvient « d'un grand matheux, hellénistique de surcroît, bel esprit et belle âme. Il était engagé auprès des prisonniers, visiteur et militant...un humain fraternel »

Marie José MELY, née PIQUET, décédée en mai 2023 à l'âge de 87 ans.

Ancienne du bahut, de la 3ème à la terminale, qu'elle a dû quitter en 1955 pour cause de maladie après avoir obtenu le Bac 1ère partie. Excellente basketteuse, elle a été en 1955 l'artisan de la victoire de l'équipe du bahut, en demi-finale face au lycée de Mâcon. Elle participait ces dernières années aux AG de l'amicale.

René, son mari, se souvient que :

« MarieJo. a suivi de 56 à 58 une formation de monitrice de vacances en étant pionne à Charolles. Puis elle a rejoint son futur mari à Paris pour faire une école de photographie. Elle se maria en 1963 à Izernore et a eu 4 enfants et 7 petits enfants. En 1972, le couple s'installa à Chambéry où elle sera l'assistante de son mari, gastro-entérologue, tout en élevant ses enfants.

Passionnée de théâtre, d'art lyrique, de sculpture, de littérature et de peinture sur porcelaine, Marie Jo ; était une femme avec des qualités de droiture, d'amitié et artistiques. Une année elle avait eu la médaille de meilleure camarade»



Paulette LAMY épouse PEL décédée à Lyon à l'âge de 90 ans.

Originaire de Nantua, elle était fille d'une bijoutière et d'un père mort en déportation et sœur de Simone Lacrouts.

Elle a fait ses études dans les années 52-53 dans la classe de M.Dupuis et de R.Masnada et a été membre de l'amicale jusqu'en 2007.

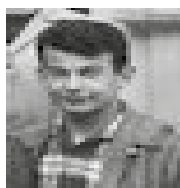
Paulette a été institutrice à Poncin puis à Bourg.

Pierre CARREL décédé en juillet 2023 à l'âge de 79 ans.

Pierre était originaire de Saint Germain de Joux où ses parents tenaient le garage et la station service. Il fréquenta le bahut de la 6ème à la terminale de 1955 à 1963 où il aimait photographier ses copains, les professeurs et tous les moments marquants de la vie au collège. Il restera dans nos mémoires par le biais de ses photos.

Après avoir fait carrière en région parisienne comme cadre dans diverses Directions Générales il se retira à Uchizy, près de Tournus, où il tenait une maison d'hôtes avec son épouse Colette. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de lui rendre visite lors la sortie culturelle à Pont de Vaux. Nous avons eu le plaisir de le rencontrer récemment lors de la sortie culturelle à Lyon en 2019 et pour l'AG de 2019.

Pierrot en 1961



en 2019



Jacques JULLIARD décédé en septembre 2023 à l'âge de 90 ans.

Né à Brénod, fils de résistant, il fréquenta le bahut de 1942 à 1950 où il se fit deux grands copains pour la vie, Marc Dupuis et Gilbert Collet. Après des études supérieures au lycée du Parc, à l'ENS puis comme chercheur au CNRS, il finit sa carrière comme directeur d'études à l'EHESS (école hautes études en sciences sociales).

Il était surtout connu comme un brillant journaliste (Nouvel Obs, Figaro et Marianne) , historien et écrivain, parmi ses œuvres « Clémenceau briseur de grève, La gauche et le peuple, La gauche française.... ».

Il était venu, en 2003, au collège présenter l'un de ses livres « Le choix de Pascal ».

Nous n'avions pas eu le plaisir de le compter parmi les membres de notre amicale



Jean Claude JACQUEMET , de Maillat, décédé en novembre 2023 à l'âge de 88 ans.

Il était membre de l'amicale dans les années 1960

Louis RUFFIN, décédé en décembre 2023 à l'âge de 84 ans.

Ancien du bahut, bac math. Élem fin des années 50, il a été membre de l'amicale en 60/70.

Maurice REGARD, d'Oyonnax décédé en décembre 2023 à l'âge de 94 ans.

Maurice alias « lapin-rabbit », scolarisé au bahut de 1942 à 1947, a été témoin de la rafle du 14 décembre 1943 mais n'a pas pu assister, à son grand regret, à la commémoration des 80 ans de la rafle. Il a fait carrière comme monteur en pierres artificielles dans l'entreprise familiale, la famille étant tout pour lui.

Il a aimé marcher, cueillir les champignons et s'occuper de son jardin.
Membre depuis toujours de notre amicale et l'un de ses doyens, il prenait part, avec son épouse Renée, à la plupart des activités de celle-ci, dans la mesure où sa santé le permettait.
Nous avons eu le plaisir de le retrouver lors de l'AG de juin 2023.

Son sens de l'amitié et sa gentillesse vont nous manquer. *Ci-dessous, Maurice en 2019*



Daniel DRUT, décédé à Nancy en janvier 2024 à l'âge de 78 ans.

Daniel, le petit zozo, a été au bahut jusqu'en l'an 1960 en seconde. Il est allé, contre son gré, passé son bac à Lalande.

E.Gorju relate que sa drôlerie et son charme ont marqués les esprits des potaches qui l'ont connu à l'époque. Il a été, comme pratiquement toute sa famille, marchand de chaussure et joueur de rugby. Il ne faisait pas partie de l'amicale

Marc DUPUIS, d'Oyonnax décédé en janvier 2024.

Né en 1934, Marc a été scolarisé au bahut de 1945 à 1950 où il obtint le bac Sciences Ex. Il a été un membre actif de l'amicale, en particulier, nous avons le plaisir de le rencontrer lors des AG.

Yves Neyrolles, son frère, rappelle que « Marc fut Guibillon au collège avant d'entamer de belles études de médecine, puis de devenir « le doc » à Oyonnax, où il a exercé toute sa vie depuis le début des années 1960.

Celles et ceux qui ont assisté à la cérémonie du 14 décembre dernier à la gare de Nantua l'ont sans doute rencontré, lui et son épouse, Françoise, dont le père avait fait partie des Nantuatiens « raflés » en ce sinistre jour de 1943 pour être conduits en camp de déportation et, comme beaucoup, n'en jamais revenir ».



Nous pensons à vous et à vos familles à qui nous adressons nos très sincères condoléances.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30/09/2023

Le CA s'est tenu le samedi 24 septembre à 10h15 à l'auberge du lac Genin.

15 membres dont 11 administrateurs sur 18 étaient présents, 5 s'étant excusés, en particulier, M.C.Crozier devant subir une opération chirurgicale début octobre et E.Mercier victime d'une fracture au bras. Prompt rétablissement à toutes les deux !

Les faits marquants de cette réunion qui s'est déroulée conformément à l'ordre du jour prévu, sont les suivants.

Présentation des administrateurs et désignation des membres du bureau:

Président : J.P.Pillard
Vice-présidente : V.Vialle
Secrétaire : D.Marmet assisté de B.Lagnier
Trésorière : H.Collard assistée de R.Masnada
Membres : B.Bonnamour, C.Bonnetot, J.Chaminas, J.Decotte,
E.Mercier, J.F.Moretti, Y.Pauchard, C.Pélisson, J.Rossand, D.Touillon et
C.Vialle
Commissaire aux comptes : B.Lagnier

Le président a souhaité la bienvenue aux nouvelles recrues, J.F.Moretti et B.Lagnier et regretté la démission de l'amicale de M.Massal, ses idées novatrices et sa présence vont beaucoup nous manquer. A noter, qu'à sa demande, M.C.Crozier a été remplacée au secrétariat par B.Lagnier mais reste administratrice.

La composition du bureau a été approuvée à l'unanimité des présents.

Bilan de l'assemblée générale de juin 2023:

Le président et les membres du conseil se sont montrés pleinement satisfaits de l'assemblée qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Ils ont apprécié les animations, l'exposition photo et les documents d'archives inédits présentés à l'occasion des 130 ans de l'amicale.

Ils ont remerciés chaleureusement celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette fête.

Toutefois ils ont regretté le faible engouement des catholards, des élèves et des anciens élèves pour cette manifestation, une vingtaine de personnes environ et ce, malgré la publicité faite.

A noter que les archives du collège sont stockées au lycée, ne seraient-elles pas mieux dans leur site historique ? A suivre.

Etablissement du calendrier des activités 2023/2024:

Commémoration de la rafle du 14 décembre 1943

Le programme des cérémonies qui marqueront les 80 ans de la rafle sera défini le 17 octobre au cours d'une réunion organisée par la mairie. A priori, elles se dérouleront, le matin, au collège , à la gare et au domicile du Dr Mercier, puis repas au lycée et enfin l'après-midi à l'espace Malraux pour une conférence.

Si la santé leur permet, les témoins de la rafle au collège, M.Fournier et M.Regard, et dans les environs, R.Masnada, devraient être présents. Il serait intéressant s'ils pouvaient écrire un texte de témoignage qui serait lu, au collège, par les élèves. J.P.Pillard est chargé de les contacter.

A l'occasion de cette commémoration, il a été convenu que V.Vialle engage, sur financement de l'amicale, la réédition du livre consacré à la rafle.

A noter que les élèves se sont préparés depuis un an aux cérémonies et devraient lire 11 textes.

Saint Charlemagne

Le repas entre amicalistes aura lieu le samedi 20 janvier 2024

Le restaurant du « pont des pierres » à Montanges a été pressenti. J.P.Pillard se charge de les contacter. Si ce n'était pas possible, le repas aurait lieu à Brion au restaurant « l'atelier ByK ».

Journée au collège

Compte tenu du succès rencontré par la journée du 12 mai 2023, il a été décidé de reconduire cette manifestation.

Véronique Vialle se concerta avec la nouvelle principale et les professeurs pour organiser cette journée qui pourrait avoir lieu en avril 2024.

Sortie culturelle de printemps

Les visites du CERN ayant repris, il a été décidé de retenir ce site pour notre sortie culturelle, la date étant déterminée par le CERN. Le président est chargé de l'inscription.

En cas de problème, Saint Claude a été la destination choisie pour début mai 2024.

Assemblée générale

L'AG aura lieu au lycée le 29 juin 2024, date choisie par M.Dalin et J.P.Pillard compte tenu des examens de fin d'année.

Subventions

Les subventions d'un montant de 500 euros pour le collège et 500 pour le lycée qui n'ont pas été utilisées ont été reconduites. Elles le seront que sur des projets éducatifs et culturels bien définis, Le président est chargé d'en informer les chefs d'établissements.

Effectifs de l'Amicale/cotisations

Depuis l'AG, nous avons enregistré l'adhésion de J.P.Thomasset, le décès de P.Carrel, les démissions récentes de M.Massal et de M.Guidicelli, les radiations de N.Turkmengargin, pour laquelle nous n'avons pas de nouvelles depuis 3 ans malgré de multiples relances, et de L.Decré, en mauvaise santé.

*Le nombre de membres inscrits est ainsi de **103** dont 5 jeunes encore étudiants .*

Par contre, 16 n'ont pas encore réglé leur cotisation.

Le secrétaire est chargé de faire une nouvelle relance.

Préparation de la gazette 2024

Nous avons évoqué les articles déjà disponibles et ceux susceptibles de l'être et défini les responsables correspondants.

Le secrétaire contactera les adhérents pour solliciter des articles et/ou recueillir des souvenirs du bahut dans la lignée de la saga « je me souviens », date limite fin février 2023.

Le président a clos la séance à 12h

Après photo de groupe nous avons dégusté un excellent repas dans une ambiance conviviale et animée avant de se quitter heureux de cette journée. Toutefois, quelques courageux ont profité du temps splendide et du cadre magnifique pour entreprendre une promenade digestive autour du lac.

La photo de groupe des participants est donnée ci-dessous.



Ils ne les ont pas oubliés...

Petit coup de projecteur sur le travail de mes élèves de 3B qui ont imaginé et fait (re)vivre un Poilu, à travers une boîte à souvenirs contenant plusieurs écrits de leur composition : une lettre, une carte postale, une fiche militaire et un feuillet du *Poilu déchaîné* (journal satirique et officieux), des poèmes...

Tout a été réalisé en classe, les textes sont très beaux et l'exposition en salle de français montre la sensibilité et l'engagement de nos jeunes adolescents.

Merci à eux pour leur belle œuvre de mémoire.

Véronique Vialle



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

Président :

Jean Pierre PILLARD

tél, 0450604103 ou 0633890258

Courriel : jp.pillard@orange.fr

Vice présidente

Véronique VIALLE

tél. 0474752016

Courriel : verolaurent.vialle@orange.fr

Secrétaire Général

Daniel MARMET

tél. 0450420389

Courriel : daniel.marmet0146@orange.fr

Secrétaire Adjoint

Bruno LAGNIER

Trésorière

Huguette COLLARD

tél. 0474761594

Courriel ; huguette.collard@orange.fr

Trésorière Adjointe

Renée MASNADA

Membres

Bertrand BONNAMOUR
Christiane BONNETOT
Jeanne CHAMINAS
Marie-Claude CROZIER
Jean DECOTTE
Elisabeth MERCIER
Jean-François MORETTI
Yvette PAUCHARD
Charles PELISSON
Jacques ROSSAND
Denis TOUILLON
Constantin VIALLE

Commissaire aux comptes

Bruno LAGNIER

Site internet

www.anciensbichatnantua.fr

Adresse mail de l'amicale

anciensbichatnantua@gmail.com

Adresse courrier postal

48 rue des Géraniums 01460 BRION

